

## Décision du Maire N° 23 – 34 portant avenant n°2 au marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux - période 2023-2026

**Le Maire de la Commune de Pougues-les-Eaux,**

Vu la délibération du Conseil Municipal n°20 – 27 en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la décision du maire n° 23 – 32 en date du 17 janvier 2023 portant attribution du marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux - période 2023-2026,

Vu le marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux - période 2023-2026 en date en date du 18 janvier 2023 confié à la SAS DERICHEBOURG PROPTE (66 rue Jean Baptiste Colbert – 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC),

Considérant qu'il convient de modifier le contenu de l'intervention sur le site du complexe sportif des Chanternes avec la suppression des prestations sur la salle de jeux, le hall et couloir intérieur, l'étage et salle de réunion,

Considérant le projet d'avenant n°2,

### DECIDE

1° d'approuver l'avenant n°2 portant sur la suppression des prestations sur la salle de jeux, le hall et couloir intérieur, l'étage et salle de réunion dans le contenu de l'intervention sur le site du complexe sportif des Chanternes.

Le coût de l'intervention sur le site des Chanternes passe de 63,17€ HT à 54,21€ HT soit une moins-value sur une année de – 932,12€ HT soit un montant annuel pour l'intervention sur le site des Chanternes ramené à 5 637,84€ HT.

2° Le nouveau montant annuel du marché est arrêté comme suit :

Marché entretien des bâtiments	Montant HT	TVA	Montant TTC
<b>Marché initial</b>	<b>48 219,62 €</b>	<b>9 643,92 €</b>	<b>57 863,54 €</b>
Avenant n°1	5 039,31 €	1 007,86 €	6 047,17 €
<b>Marché modifié</b>	<b>53 258,93 €</b>	<b>10 651,79 €</b>	<b>63 910,72 €</b>
Avenant n°2	-932,12 €	-186,42 €	-1 118,54 €
<b>Marché modifié</b>	<b>52 326,81 €</b>	<b>10 465,37 €</b>	<b>62 792,18 €</b>

avec un impact de 1,75% par rapport au marché modifié.

3° de signer l'avenant n°2.

Fait à Pougues-les-Eaux, le 5 octobre 2023

Le Maire,

Sylvie CANTREL

Mairie de Pougues-les-Eaux – 90 Parc Simone Veil

58320 POUQUES LES EAUX

03 86 90 96 00

[mairie@ville-pouguesleseaux.fr](mailto:mairie@ville-pouguesleseaux.fr)

Envoyé en préfecture le 06/10/2023

Reçu en préfecture le 06/10/2023

Publié le 06/10/2023



ID : 058-215802141-20231005-DM23\_34-AR